CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E87052** **VALABLE JUSQU'AU** **02/12/2026**

ÉDITÉ LE 15/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/2010

Raison sociale : CHABOT HARMONY

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 24/02/2023

Capital : 252 000

5 RUE DE LA LAITERIE
59177 SAINS DU NORD

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VALENCIENNES 521031229

Siret : 521 031 229 00011

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 3054246

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000004912150904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA CSA 0000004912150904

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 03 27 59 13 67 **Fax :** 03 27 59 17 88

Portable : 06 17 34 04 00

Responsabilité légale :
MARECHAL FABRICE PRÉSIDENT / CHABOT PHILIPPE PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.chabot-batiment.fr

E-mail : sylvie.payen@chabot-batiment.fr

Effectif moyen : 19 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 750 000 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3132 PROB	Ardoises (Technicité confirmée)	4	06/10/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/10/2026 10:59

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E87052** **VALABLE JUSQU'AU** **02/12/2026**

ÉDITÉ LE **15/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/2010
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 24/02/2023
Capital : 252 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VALENCIENNES 521031229

Siret : **521 031 229 00011**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 3054246

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000004912150904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA CSA 0000004912150904

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : **CHABOT HARMONY**

5 RUE DE LA LAITERIE
59177 SAINS DU NORD

Téléphone : 03 27 59 13 67 **Fax :** 03 27 59 17 88
Portable : 06 17 34 04 00

Site Internet : http://www.chabot-batiment.fr
E-mail : sylvie.payen@chabot-batiment.fr

Responsabilité légale :
MARECHAL FABRICE PRÉSIDENT / CHABOT PHILIPPE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 19 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	20/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/10/2026 10:59

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.